

Mise à disposition du Document de Référence 2015

Paris, le 1er avril 2016 – Le Document de Référence 2015 d’Altamir a été déposé auprès de l’Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 1er avril 2016.

Nous sommes ravis de mettre à la disposition des investisseurs un document qui a été réorganisé et enrichi de manière significative :

- la nouvelle structure du document a pour but de présenter de manière claire toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur la Société, en observant les recommandations de l’AMF en la matière (Guide d’élaboration des documents de référence adapté aux valeurs moyennes, en accord avec le règlement européen sur le prospectus) ;
- son contenu vise à être plus détaillé et pédagogique sur des sujets comme le private equity, les coûts de gestion, la gouvernance, les méthodes de valorisation ;
- un focus particulier a été fait sur les onze principaux investissements qui représentent 81% du portefeuille en juste valeur à fin 2015, et un glossaire a été intégré en fin de document.

Les documents suivants sont intégrés dans le Document de Référence 2015:

- Le rapport financier annuel 2015 ;
- Le rapport du Président du Conseil sur le contrôle interne et le gouvernement d’entreprise ;
- Le montant des honoraires des commissaires aux comptes ;
- Le descriptif du programme de rachat d’actions ;
- Le document d’information annuel.

Le Document de Référence 2015 est disponible sur le site de la société (www.altamir.fr, section Investisseurs/Information réglementée/Rapports annuels) et sur le site de l’AMF (www.amf-france.org). Il est également tenu à disposition au siège social de la Société : 1, rue Paul Cézanne - 75008 Paris.

A propos d’Altamir

Altamir est une société cotée de private equity (Euronext Paris-B, mnémo : LTA) créée en 1995 et dont les actifs sous gestion s’élèvent à plus de €650 millions. Son objectif est d’offrir aux actionnaires une appréciation du capital sur la durée et des dividendes réguliers, en investissant dans un portefeuille diversifié d’actifs essentiellement non cotés.

La politique d’investissement d’Altamir consiste à investir au travers et avec les fonds gérés ou conseillés par Apax Partners France et Apax Partners LLP, deux leaders du private equity qui prennent des positions majoritaires ou de référence dans des opérations de LBO et de capital développement, et visent des objectifs ambitieux de création de valeur.



Altamir donne ainsi accès à un portefeuille diversifié d'entreprises à fort potentiel de croissance dans les secteurs de spécialisation d'Apax (TMT, Distribution & Biens de Consommation, Santé, Services aux Entreprises & Services Financiers) et sur des segments de marché complémentaires (PME en Europe francophone et grandes entreprises en Europe, Amérique du Nord et dans les principaux pays émergents).

La société bénéficie du statut de SCR (Société de Capital Risque) : elle est exonérée d'impôt sur les sociétés et ses actionnaires peuvent bénéficier d'avantages fiscaux sous certaines conditions de conservation des titres et de réinvestissement des dividendes.

Pour en savoir plus : www.altamir.fr

Contact

Agathe Heinrich

Tél. : +33 1 53 65 01 74

E-mail : agathe.heinrich@altamir.fr